

divers commentaires et traités. Ses œuvres ont été publiées à Venise en 1652.

BRUNO DE SAINT-YVES (Yves d'Alain, en religion), missionnaire français, né en Bretagne en 1600, mort à Alep en 1661. Etant entré dans la congrégation des carmes, il devint successivement sous-prieur et prieur à Vannes, et partit en 1644 pour Alep, où, pendant dix-sept ans, il se consacra à l'œuvre des missions et où il mourut de la peste. Il avait composé en arabe un livre de controverse sur les hérésies de l'Orient.

Bruno le fleur, vaudeville en deux actes, par MM. Th. et H. Cogniard, représenté sur le théâtre du Palais-Royal en 1837. Blainville, un riche filateur de Saint-Ouen, a toujours distingué entre tous, et affectionné parmi ses nombreux ouvriers Bruno leur chef, jeune garçon actif, intelligent et dévoué. Mais un jour le filateur vint à mourir, et aussitôt la meute avide des héritiers accourut, impatient de connaître le testament. A travers ce pélemêle de physionomies repoussantes, brille un visage délicieux et modeste, celui de la nièce du défunt, Adèle, dont le père, ancien capitaine, végété, pauvre et infirme. D'assez futiles discords ont, depuis longtemps, séparé les deux frères. Cependant le notaire arrive; on va ouvrir le testament et le lire. Aussitôt chacun se trouble et s'agite, pendant que Bruno, tapi dans un coin, forme des vœux sincères pour Adèle qu'il chérit, mais d'une tendresse discrète, et naturellement sans espérance. Enfin le notaire parle; le testament ne contient que cette seule ligne : « J'institue mon légataire universel Nicolas Bruno. » L'indignation générale éclate : un étranger ! un ouvrier !... Puis, mieux avisés, plusieurs s'apaisent, flattent le nouveau Crésus, et Gustave, petit cousin d'Adèle, offre de lui apprendre les manières du grand monde. Une pensée unique occupe Bruno : comment pourrait-il laisser le frère de M. Blainville dans le besoin ? Son maître n'a pu avoir la pensée de déshériter le père d'une nièce si charmante ! Qu'ils reprennent tout ; pareil trésor lui brûlerait les mains. Mais le vieux capitaine refuse, et Bruno fait alors comprendre à Adèle que, si elle daignait lui permettre de l'aimer... « Eh bien ! venez voir mon père », répond en rougissant la jeune fille; et six mois après le mariage est conclu.

Le vieux capitaine habite la terre de Saint-Ouen; les époux millionnaires ont à Paris un hôtel magnifique, de somptueux équipages et de brillantes livrées; mais Bruno ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est déplacé au milieu de ce monde élégant, de cette société factice, étudiée, grimée, dans laquelle il se voit obligé de vivre; les gens qui l'entourent se moquent de ses manières gauches et empruntées, et, excepté son bon camarade Couturier, le type du bambocheur plébéien, il ne voit personne qui ne cherche à le tourner en ridicule et à le changer en plastron sur lequel pleuvent les sarcasmes et les méchancetés. Gustave a continué de venir voir sa petite cousine, et un jour que Bruno, fatigué de cette vie qu'il eût voulu ne jamais connaître, refuse d'accompagner Adèle au bois, Gustave offre galamment à sa cousine d'être son cavalier servant. Mais les prévenances, les assiduités du cousin éveillent les soupçons de Couturier. A la place de Bruno, quelque juste confiance que mérite Adèle, il ne laisserait pas ce gentil freluquet papillonner ainsi sans cesse autour d'elle. Qui sait ? Notre triste nature humaine est si faible, si fragile !... Bruno s'alarme aussitôt; il conçoit, il éprouve la jalousie, cherche et trouve l'occasion d'un duel. Gustave accepte la provocation; on se battra à l'épée. Les deux adversaires partent, et c'est alors qu'Adèle, restée seule avec Couturier, Adèle innocente, sait pour la première fois les tourments d'un époux adoré et quel péril le menace. Que Couturier vole, empêche ce duel, cet assassinat !... Trop tard !... Bruno rentre légèrement blessé au bras : il eût préféré la mort. Cette générosité ironique de Gustave, satisfait d'effleurer d'une pique un adversaire qu'il semblait ne pas juger digne de lui, est le comble de l'outrage. Une pareille existence le fatigue. Adèle peut, avec les deux tiers de leur fortune, vivre heureuse, enchanter, au milieu d'un monde où il n'a trouvé qu'ennuis, amertume, et qu'il abandonne seul, pour son riant ermitage de Saint-Ouen. « Oui, mon ami, s'écrie Adèle, témoin de cette scène; retournons à Saint-Ouen. — Vrai ? demande Bruno, qui ne peut croire à tant de bonheur. Et Couturier, veux-tu aussi devenir ermite, ne nous quitter jamais ? — Pourquoi non ? » Demandons, à notre tour, pourquoi MM. Cogniard n'ont pas toujours continué à cultiver ce genre de productions théâtrales, qui, pour être d'une moralité vraie, n'en sont ni moins intéressantes ni moins émuantes. Le succès de *Bruno le fleur* est un de ceux qui font le plus d'honneur aux annales du théâtre.

BRUNOIR s. m. (bru-noir — contract. des mots *bru* et *noir*). Ornith. Merle du Cap de Bonne-Espérance.

BRUNOISE s. f. (bru-noi-ze). Art culin. Potage à la julienne dans la confection duquel il n'entre que des carottes, des navets et du céleri.

BRUNON V. BRUNO (saint).

BRUNONE s. f. (bru-no-ne). Minér. Silicate double de titane et de chaux, dont on fait une

simple variété de sphène et qui a été découverte à Bassa.

BRUNONIA s. f. (bru-no-ni-a — rad. *brunonia*). Bot. Qui ressemble à une brunonie.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *brunonia*, qui la constitue à lui seul.

BRUNONIE s. f. (bru-no-ni — de *Brunon*, n. pr.). Bot. Genre de plantes dicotylédones, qui compose à lui seul la famille des brunoniacées. Il renferme un petit nombre d'espèces, dont une est cultivée en Europe, la brunonie australe : *Le genre brunonia comprend plusieurs plantes de la Nouvelle-Hollande*. (Ad. de Jussieu.)

BRUNONIS VICUS, nom latin de Brunswick.

BRUNOR s. m. (bru-nor — de *bru* et *or*). Ornith. Espèce de bœufreuil.

BRUNOY, village de l'arrondissement de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise); 1,500 hab. Filature de coton. Cette localité est fort ancienne, puisque Dagobert en légua une partie au monastère de Saint-Denis. Philippe VI y résida. En 1590, le château fut pillé et devint plus tard la propriété de La Rochefoucauld, l'auteur du livre des *Maximes*. En 1815, après Waterloo, Louis XVIII, pour témoigner sa reconnaissance au général Wellington, lui conféra le titre de marquis de Brunoy. Ce fait est le dernier de l'histoire de ce charmant village, où Talma s'était fait bâtir une maison de campagne. On remarque à Brunoy l'église et le beau viaduc qui franchit l'Yère, long de 375 m. et composé de 28 arches. Brunoy est la patrie du chirurgien J.-A. Barbier.

BRUNOYER v. n. ou intr. (bru-noi-é — rad. *bru*). Avoir des reflets brunâtres. Peu usité.

BRUNQUELL (Jean-Salomon), juriconsulte allemand, né en 1693 à Quedlinbourg, mort en 1735. Après avoir été avocat dans sa ville natale et avoir enseigné le droit à Iéna, il fut nommé successivement conseiller aulique des ducs de Saxe-Gotha et de Saxe-Eisenach (1733), conseiller aulique du roi d'Angleterre (1735) et professeur de droit à Göttingue. On a de lui : *Historia juris romano-germanici* (Iéna, 1727), ouvrage remarquable par l'érudition et la critique, et des dissertations réunies sous ce titre : *Opuscula ad historiam et jurisprudentiam spectantia* (Halle, 1774).

BRUNQUIER v. n. ou intr. (brun-kié). Broncher, faire un faux pas. Vieux mot.

BRUNSWICH ou **BRUNSWICK** (Jérôme), chirurgien alsacien, né à Strasbourg dans la première moitié du xve siècle, mort dans un âge fort avancé, à 110 ans, d'après Ranzow. On a de lui deux ouvrages écrits en allemand, et intitulés, l'un *De chirurgien* (Strasbourg, 1497, in-fol.); l'autre *Sur l'art de distiller et sur les plantes usuelles* (Strasbourg, 1500, in-fol.). Ce dernier a été traduit en latin, sous le titre de : *De arte distillandi*, et a eu plusieurs éditions.

BRUNSFELS s. f. (brun-sfél-si — de *Brunsfels*, botan. allemand). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des personnées, comprenant quelques espèces qui croissent dans les régions chaudes de l'Amérique, et dont plusieurs sont cultivées dans nos serres.

BRUNSHAUSEN, village du royaume de Hanovre, à 3 kilom. N.-E. de Stade, sur la rive gauche de l'Elbe; 475 hab. Bureau de douane et de péage pour les bâtiments naviguant sur l'Elbe. Les navires anglais et hambourgeois sont exempts de tout droit.

BRUNSTATT, bourg et commune de Franco (Haut-Rhin), canton sud et arrond. de Mulhouse, sur l'Ill et le canal du Rhône au Rhin; pop. aggl. 2,319 h. — pop. tot. 2,382 h.

BRUNSVIE s. f. (brun-svi — de *Brunschwyg*, n. pr.). Bot. Syn. de *CROTON*.

BRUNSWICK (duché de), petit Etat de l'Allemagne septentrionale, faisant partie de la nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord, enclavé dans les Etats de la Prusse, et borné au N. et à l'O. par la province prussienne de Hanovre, au S.-O. par la province de Hesse, au S.-E. et à l'E. par la province de Saxe. Les six parties territoriales dont se compose le duché forment autant de cercles administratifs, savoir : Brunswick, Wolfenbüttel, Helmstedt, Holzminden, Gandersheim et Blankenbourg. Sa superficie est de 396,500 hectares. On y compte 10 villes, 12 bourgs et 418 villages. Sa population, où domine la religion luthérienne, est de 275,000 h., parmi lesquels on compte 2,500 catholiques.

— *Aspect général, productions minérales et agricoles.* La partie méridionale du Brunswick est montagneuse, et l'Elm, le Fallstein, le Dorm, l'Asse en sont les points culminants. Il occupe en grande partie le bassin du Weser, dont les affluents l'Aller, la Fuse, la Leine et l'Ocker parcourent et fertilisent les terres; la Bode et l'Ohre appartiennent au bassin de l'Elbe. Dans le Hartz, où les récoltes sont généralement en retard d'un mois, le climat est rigoureux, mais dans les autres parties la température est plus douce et la culture du sol est une source de grande richesse pour le duché; les céréales, les pâturages et l'exploitation de belles forêts sont les principales branches de l'industrie agricole. Les montagnes du Hartz sont riches en or, argent, plomb,

cuivre, fer, zinc, soufre, alun, vitriol et sel. Helmstedt et Seesen ont des sources minérales très-fréquentées.

L'industrie principale est le filage du lin et le tissage de la toile, puis le brassage de la bière. Le travail des métaux, les draps, les lainages, les articles en laques, les produits chimiques, les verres et la miroiterie viennent en seconde ligne. Le commerce, dont la ville de Brunswick est le principal entrepôt, est très-considérable relativement à l'étendue de ce petit Etat : il exporte annuellement pour 6 millions de francs de fil, 2 millions de grains et légumes; du bois, du houblon, de la bière, des laines et des huiles pour des sommes plus considérables encore. D'excellentes routes, une ligne de chemin de fer, des rivières navigables favorisent toutes ces transactions commerciales.

— *Gouvernement, administration, finances.* Depuis la révolution de septembre 1830 jusqu'en 1851, le duché de Brunswick a joui d'un gouvernement constitutionnel; en 1851, la loi électorale a été changée et la constitution modifiée. Aujourd'hui les états ne forment qu'une seule chambre, chargée de voter l'impôt, de concourir aux travaux législatifs et de surveiller l'administration du domaine public. Cette chambre, qui s'assemble tous les trois ans sur la convocation du souverain, se compose de quarante-huit membres, dont dix sont nommés par la noblesse, douze par les villes et seize élus par les autres censitaires des campagnes. Le premier pouvoir administratif est le ministère d'Etat, composé de conseillers intimes choisis par le duc; après vient le haut collège consultatif ou commission ministérielle, qui se compose des membres du ministère d'Etat, des chefs des administrations centrales et des conseillers nommés par le souverain. Le tribunal suprême est la haute cour de Wolfenbüttel, où se trouve aussi le tribunal d'appel de l'Etat. Un collège de guerre dirige les affaires militaires; tout citoyen de vingt à vingt-cinq ans est soumis au service militaire; la force armée se compose de 5,359 hommes. Le budget, qui se solda en équilibre, s'élève à 12,437,396 fr., et sa dette se monte à 38,602,500 fr. Dans l'ex-confédération germanique, le Brunswick occupait le treizième rang dans la diète avec le duché de Nassau, et fournissait à l'armée fédérale un contingent de 2,096 hommes. Dans l'organisation de la Confédération du nord de l'Allemagne, dont le Brunswick fait partie, le contingent fédéral de cet Etat n'est pas encore définitivement fixé. V. CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

— *Histoire.* Le pays qui forme aujourd'hui le Brunswick appartenait autrefois à la partie de la Saxe que Charlemagne réunie à son empire. Après avoir été gouvernée, sous cet empereur et sous son fils Louis le Débonnaire, par des missi ou commissaires; sous Louis le Germanique, par le duc Ludolph, qui bâtit Gandersheim, puis successivement par ses fils, Bruno (864), le fondateur de Brunswick, et Othon l'Illustre, qui fonda, en 904, le couvent de Kalkberg, près de Lünebourg; cette contrée resta sous la domination des empereurs de la maison de Saxe, auxquels elle dut d'immenses bienfaits. Othon Ier le Grand, voulant récompenser Bruno II, fils puîné de son frère Henri, duc de Bavière, des services qu'il en avait reçus, lui conféra deux châteaux dans les environs de l'Ocker et le village de Brunswick. Ce seigneur, qui passa pour avoir jeté les bases de la constitution municipale de cette ville, prit le titre de comte ou margrave. Son petit-fils agrandit Brunswick, et y bâtit plusieurs églises au commencement du xie siècle; un autre de ses descendants, Egbert Ier, bâtit le château de Wolfenbüttel vers 1060. Egbert II, tué en 1090, près de son château, par des soldats de l'empereur Henri IV, fut le dernier rejeton de cette première maison de Brunswick.

En 1106, l'empereur Henri V donna le duché de Saxe à Lothaire de Supplinbourg, qui devint lui-même empereur en 1125, après la mort de Henri V. Ce prince maria, en 1127, sa fille unique Gertrude, à Henri le Superbe ou l'Orgueilleux, duc de Bavière, issu de la puissante maison des Welfes ou Guelfes. A la mort de Henri l'Orgueilleux, la dignité de duc de Saxe passa à son fils Henri le Lion. Celui-ci, mis au ban de l'empire en 1180, fut dépouillé de ses duchés de Saxe et de Bavière, mais se maintint si énergiquement dans ses biens allodiaux, situés entre l'Elbe et le Weser, que l'empereur ne put les lui enlever ni par ses arrêts ni par ses armes. Cependant, après plusieurs années de résistance, banni à la diète d'Erfurt, il repartit vers 1185, établit sa résidence à Brunswick, et reprima, dans les Etats qui lui restaient, les désordres dont son départ avait été le signal. Exilé de nouveau lorsque l'empereur partit pour la croisade, il revint en 1189, reconquit une seconde fois son patrimoine et fit la paix en mariant son fils Henri avec Agnès, nièce de Frédéric Barberousse. Il s'appliqua dès lors à faire disparaître les traces des dernières guerres, et à répandre dans ses Etats l'instruction et l'aisance, en faisant fleurir l'industrie et le commerce. La ville de Brunswick s'éleva sous lui à un haut degré de prospérité commerciale. Quand il mourut en 1195, ses fils, Henri, Othon et Guillaume, gouvernèrent en commun l'héritage des Guelfes jusqu'en 1203, époque du traité de partage conclu entre

eux à Paderborn. L'aîné, Henri, surnommé le Long, eut Hanovre, Göttingen, la ville et le comté de Stade, etc.; le Brunswick proprement dit, le bas Hartz, etc., échurent à Othon, qui, sous le nom de Othon IV, empereur, joua un si grand rôle; enfin, Guillaume reçut le haut Hartz, la ville de Lünebourg, le pays au delà de l'Elbe, etc., et mourut en 1213, ne laissant qu'un fils, Othon l'Enfant, seul rejeton mâle de la famille des Guelfes, car Othon IV mourut sans postérité en 1218, et Henri n'eut que deux filles.

Othon l'Enfant, souche d'une nouvelle maison de Brunswick, réunit, en 1227, tous les droits à la succession de Henri le Lion. Il eut cependant à soutenir de longues luttes avant de se mettre en possession de son héritage; il lui fallut d'abord conquérir sa capitale, car l'empereur Frédéric II, animé de son ancienne haine contre les Guelfes, avait acheté des deux filles de Henri le Long leurs prétentions sur l'héritage allodial de leur père, et s'était emparé de Brunswick. Par un audacieux coup de main, Othon reprit cette ville, et, renonçant alors à restaurer l'ancienne grandeur de sa maison, il réussit à terminer les vieilles querelles des Guelfes et des Hohenstaufen. Ce fut le 21 août 1235 qu'après avoir remis entre les mains de Frédéric II, à la diète de Mayence, toute la succession de son aïeul, il en reçut l'investiture pour lui et ses descendants, à titre de principauté immédiate de l'empire, sous le nom de duché de Brunswick. Après avoir fait de sages règlements sur l'industrie, fondé des villes et des châteaux, et accordé aux bourgeois de sa capitale et de Lünebourg de nombreux privilèges, Othon mourut en 1252, laissant pour successeurs ses deux fils, Albert et Jean, qui régnerent collectivement jusqu'en 1267. A cette époque commence, dans la maison de Brunswick, la série de divisions et subdivisions qui, prolongeant pendant des siècles la faiblesse des descendants des Guelfes, les empêchèrent de prendre part aux grands événements politiques de leur temps. Albert, l'aîné, obtint le duché de Brunswick, la principauté d'Oberwald, le district du Weser et le Hartz; Jean eut pour sa part, outre le duché de Lünebourg, la ville de Hanovre et plusieurs châteaux. Quelques parties, telles que la ville de Brunswick, le Giselwerder, restèrent indivises. Le premier fonda la branche de Brunswick-Wolfenbüttel; le second, la branche de Brunswick-Lünebourg. La branche fondée par Jean s'éteignit à la troisième génération, en 1308, dans la personne de Guillaume à la Longue-Jambe, qui ne laissa que deux filles. L'autre fut plus vivace. Albert Ier encouragea parmi ses sujets le goût du commerce, de l'industrie et des arts; il punit les nobles de ses Etats qui l'avaient outragé, et soutint la reine de Danemark contre Henri l'Illustre. Il mourut en 1279, laissant trois fils qui partagèrent son héritage. Les deux aînés, Henri et Albert, divisèrent encore la ligne de Brunswick en branche de Grubenhagen et de Göttingen. La première s'éteignit en 1596; la seconde subsista encore sous les noms de Brunswick et de Hanovre. La possession de la ville de Brunswick fut l'objet d'une guerre civile presque continuelle entre les deux auteurs de ces branches. Albert, le plus jeune, déploya vainement la plus grande vigueur pour comprimer l'esprit de liberté des bourgeois de Brunswick; il fut contraint, en 1298, de signer avec eux une transaction qui leur fraya la voie de l'indépendance. Ce prince, dégoûté du séjour de Brunswick, habita tantôt son château d'Assebourg, tantôt à Wolfenbüttel.

En 1344, à la mort de son fils aîné, il y eut un nouveau partage entre les deux autres, qui formèrent dans la ligne de Göttingen deux rameaux distincts, ceux de Göttingen et de Brunswick. Au premier, qui ne donna que trois générations, de 1345 à 1463, appartenait cet Othon le Quade ou le Mauvais, ennemi redoutable des landgraves de Hesse. Sous Magnus Ier, fondateur du rameau de Brunswick, commença une longue guerre (1368) pour la succession de Lünebourg, adjugée par l'empereur à la maison de Saxe, et par le testament du dernier duc au fils de Magnus. Enfin, en 1388, la victoire de Winden mit fin à la domination du duc de Saxe. Les trois fils de Magnus II Torquatus se partagèrent encore le pays. L'aîné, Frédéric, eut Brunswick; Bernard et Henri reçurent Lünebourg en commun. Tous ces partages, toutes ces successions et les guerres sans fin qu'ils entraînaient avaient accru les privilèges des nobles et des villes, qui vendaient leur assistance au parti qui en avait besoin, et les ducs après leur restauration étaient forcés de confirmer toutes les concessions nouvelles. Dans la ville de Brunswick s'était formé une espèce d'ordre militaire, l'Association du Lis, qui entretenait quatre cents chevaux et se consacrait à la défense de la ville contre les déprédations des nobles des environs. Après la mort de Frédéric, tué, en 1400, à son retour de la diète de Francfort, par un comte de Waldeck, ses possessions échurent à son frère Bernard. En 1428, après de longues disputes, un nouveau partage eut lieu. Bernard reçut le pays de Lünebourg et Zell, Guillaume Ier et Henri II, petits-fils de Magnus Torquatus, eurent Wolfenbüttel, Calenberg, etc. Les villes de Brunswick et Lünebourg restèrent en commun entre les deux maisons. La mort de Henri II arriva à propos,